

DEVE/2024/ARRETE/CP/Composition/14

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'éducation, notamment l'article D.613-45,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université n°2024/01/09-01-CA du 9 janvier 2024, portant élection de Monsieur Eric BERTON à la Présidence d'Aix-Marseille Université,

Vu le guide modifié des commissions pédagogiques d'Aix-Marseille Université adopté par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en sa séance du 3 juin 2021,

Vu la proposition du Directeur de l'UFR Sciences médicales et paramédicales du 16 janvier 2024,

ARRETE :

Article 1

La commission pédagogique de l'**UFR Sciences médicales et paramédicales (SMPM)** pour l'année universitaire 2024-2025 est composée comme indiqué dans l'annexe du présent arrêté.

Article 2

Le présent arrêté est soumis à publicité ; il est affiché de manière permanente dans les locaux de l'UFR Sciences médicales et paramédicales en un lieu accessible à l'ensemble des personnels et usagers. Il est également publié sur le site internet d'Aix-Marseille Université.

Article 3

La Directrice Générale des Services et la Directrice de l'UFR Sciences médicales et paramédicales sont chargées de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 16 février 2024



Eric BERTON

Président d'Aix-Marseille Université

Composition Commission Pédagogique

Composante : SMPM - Faculté des sciences médicales et paramédicales

Président ⁽¹⁾ (hors professeur des universités, préciser le corps d'appartenance) : **Georges Léonetti**

Président suppléant, en cas d'absence ou d'empêchement du Président ⁽¹⁾ (hors professeur des universités, préciser le corps d'appartenance) : **Pascal ADALIAN (Masters)**

Enseignant-chercheur ayant des activités de formation continue :

Professionnel extérieur à l'établissement (obligatoire exclusivement pour les formations ayant au moins 30 % des enseignements assurés par des professionnels) :

Composition de la commission pédagogique au 1er FEVRIER 2024

Diplômes	Mentions	Deux enseignants-chercheurs par mention		Observations
		Enseignant-chercheur 1	Enseignant-chercheur 2	
Licence	Sciences pour la santé	Kathia Chaumoitre	Sébastien Colson	
Master	Biologie-santé	DUBOIS Christophe	MORANGE Pierre-Emmanuel	
Master	Humanités médicales	CHIARONI Jacques	COUDERC Anne-Laure	
Master	Santé	COLSON Sébastien	AMANIA Audrey	
Master	Santé publique	AUQUIER Pascal	Roch GIORGI	
Master	Neurosciences (mention co-portée avec Sciences)	TREBUCHON Agnès	RANJEVA Jean-Philippe	
Parcours Spécifique Accès Santé		Jean-Michel Viton	Kathia Chaumoitre	
Diplôme de formation générale	Diplôme de formation générale en sciences médicales	Jean-Michel Viton	Anne-Laure Pelissier	
Diplôme de formation approfondie	Diplôme de formation approfondie en sciences médicales	Jean-Michel Viton	Marie Aleth-Richard	
Diplôme de formation générale	Diplôme de formation générale en sciences médicales	Carole Zakarian	Michelle Pascale Hassler	
Formation approfondie	Deuxième cycle des études en sciences médicales	Carole Zakarian	Caroline Matteo	
Diplôme de formation générale	Diplôme de formation générale en sciences odontologiques	Frédéric Bukiet	Hervé Tassery	
Formation approfondie	Diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques	Michel le Gall	Michel Ruquet	
Autres (à préciser)	Troisième cycle court	Anne Raskin	Bruno Foti	
Certificat de capacité	Certificat de capacité d'orthopédiste	Laurent Bensoussan	Valérie Aghababian	
Certificat de capacité	Certificat de capacité d'orthoptiste	Trinquet Laure	Monticolo Chloé Niddam Cédric	
Autres (à préciser)				

⁽¹⁾ Le président de la commission pédagogique doit être un professeur des universités, sauf dérogation décidée après avis conforme du conseil académique restreint

Le 16/01/2024

LE DOYEN
Georges LÉONETTI


